

DEMANDE ET ATTRIBUTION DE BADGE



Accès Parking - Campus André Boulle



OBTENEZ LE FORMULAIRE DE DEMANDE

- A télécharger sur le site web de la Faculté de droit
➤ droit.u-pec.fr



REEMPLIR LE FORMULAIRE

En caractère d'imprimerie lisible de façon complète



DÉPOSER LE FORMULAIRE

Une fois le formulaire rempli et signé, le déposer à l'accueil, bureau 007



DÉLAI DE TRAITEMENT

Après le dépôt de votre demande, prévoir un délai de traitement et d'enregistrement de **15 jours**



ATTENTION : LA CAMPAGNE DE DEMANDE DÉBUTERA LE 16/09/2024 ET PRENDRA FIN LE 31/10/2024

Au-delà de cette date aucune demande ne sera acceptée



L'ATTRIBUTION DES BADGES

Aura lieu du **07/10/2024** au **22/11/2024**



RÉCUPÉRATION

Vous êtes invités à récupérer votre badge à l'accueil de **10h à 13h** (**ATTENTION : AUCUNE DISTRIBUTION EN DEHORS DE CE CRÉNEAU**)



IL EST NÉCESSAIRE DE SE PRÉSENTER AVEC LES DOCUMENTS ORIGINAUX ENREGISTRÉS SUR LE FORMULAIRE :

1. Votre carte étudiante
2. Permis de conduire
3. Carte grise du véhicule